

# Bientôt une application remboursée par la Sécurité Sociale ?

La société Voluntis, start-up française, se prépare à commercialiser la première application de santé qui pourrait être remboursée par la Sécurité sociale d'ici 2017, sous réserve de validation. Une première en France.

Si Diabeo ressemble à une application comme il en existe des milliers dans la santé (rappel de prise des médicaments, gestion du sommeil, du stress, de l'arrêt du tabac...), elle va bien au-delà. Il s'agit d'un dispositif médical et sera donc, à ce titre, directement active dans le traitement.

Diabeo, téléchargeable sur un smartphone, ne se contente pas de collecter des données et de les envoyer aux praticiens pour suivre le patient en temps réel, mais permettra aux utilisateurs de gérer leur diabète au quotidien. Elle propose notamment :

- Une aide au calcul en temps réel des doses d'insulines lente et rapide, en fonction de l'alimentation et de l'activité physique à l'aide d'un carnet électronique
- Un renforcement du lien avec le médecin grâce à la télétransmission automatique des résultats

L'application est en plus auto-apprenante, c'est-à-dire que si un patient se retrouve en hypoglycémie ou hyperglycémie après les repas, Diabeo lui propose de revoir à la hausse ou à la baisse ses doses.

Une première étude, Télédiab, menée de 2007 à 2009 a permis de tester l'efficacité de cette application. Une baisse moyenne de 0,9% de l'HbA1c (l'hémoglobine glyquée, qui mesure rétrospectivement la concentration moyenne de glucose dans le sang sur les derniers mois) avait été enregistrée sur six mois sans augmentation du risque d'hypoglycémie et sans augmentation du temps médical. L'étude avait aussi montré l'intérêt des patients pour ce dispositif. A la fin de l'expérimentation, 70% des utilisateurs souhaitaient conserver Diabeo.

A ces résultats s'ajoutent des économies pour le patient : économies relatives aux frais de déplacements et au coût des journées de travail perdues à chaque consultation hospitalière.

Cette pratique va se généraliser dans les années à venir. En effet, Diabeo n'est pas le seul projet d'application médicale remboursée. Ad Scientiam, une autre start-up tricolore, développe une application pour le suivi des personnes atteintes de sclérose en plaques. Elle pourrait être mise sur le marché et remboursée dès 2018.